

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES VOSGES

1868 - 1939

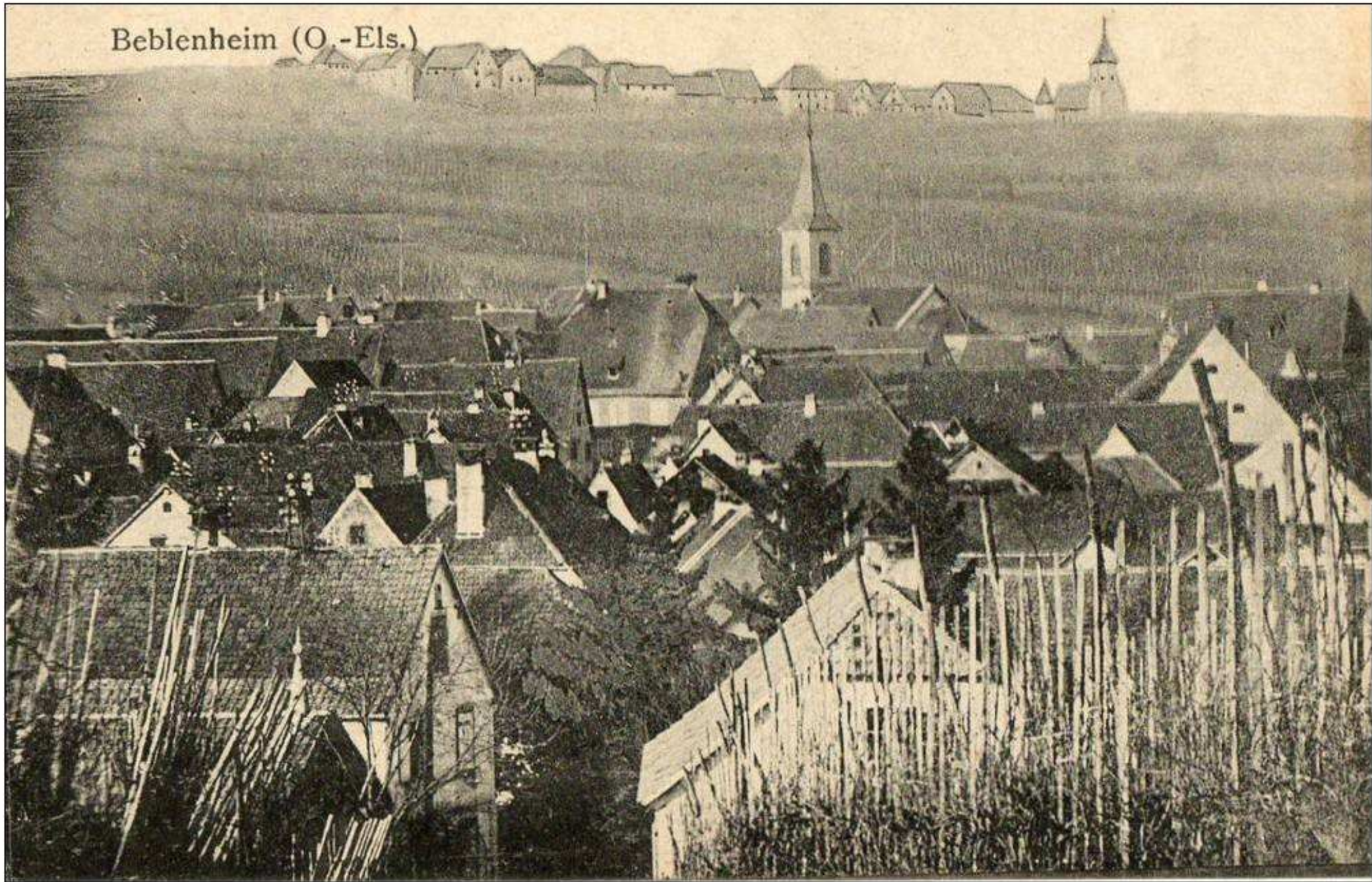
Laïcité – Démocratie – Solidarité



Philippe Alexandre
Ligue de l'enseignement Vosges
90^e anniversaire
2023

Épinal, 5 décembre
Saint-Dié, 8 décembre

Beblenheim (O.-Els.)



« Je fais donc appel à tous ceux qui conçoivent la Ligue future comme un terrain neutre, politiquement et religieusement parlant, et qui placent assez haut la question de l’instruction populaire, dans le sens strict du mot, pour accepter de la servir toute seule sur ce terrain-là, abstraction faite du reste. Ce ne serait pas la peine d’essayer, si l’on voulait autre chose. On ne vivrait pas, en supposant qu’on pût parvenir à naître. »

Jean Macé, « La Ligue de l’enseignement en France », *L’Opinion nationale*, 15.11.1866, p. 1

La Gazette



Vosgienne

Journal Industriel,

Agricole et Littéraire

DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ

Ce Journal paraît le Dimanche.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Dans le Département, un an. 7 fr.
Hors du Département, id. 8 fr.

PRIX DES INSERTIONS :

Annonces diverses, la ligne. 20 c.
Réclames, id. 25 c.

Pour les annonces et toutes les réclamations, ainsi que pour l'abonnement et pour l'insertion des articles, s'adresser chez M. MAUCOTEL-TOUSSAINT, Imprimeur-Libraire à Saint-Dié.

Lettres sur l'Entomologie agricole.

LE HANNETON

A Monsieur BLONDIN, Président honoraire du Comice agricole de Saint-Dié.

vante. Dans l'espace de quelques semaines, un couple de charançons engendre une famille assez nombreuse pour changer en un tas de poussière les céréales de toute une ville ; des peuplades entières sont contraintes d'émigrer sous l'invasion d'un troupeau de termites, et les Pharaons d'Egypte, dans toute leur puissance, se courbèrent devant ces nuées de sauterelles que le Dieu des Hébreux ven-

savent aussi bien se faire respecter que les armoiries de la Lorraine, ne nous invitent-elles pas à les imiter et à puiser les substances textiles aux sources inépuisables et sans cesse renaissantes de la végétation, lorsque la production toujours très-limitée des chiffons menace de chômage les nombreux établissements qui alimentent la presse et répondent à l'intelligence et au génie de notre

vient d'allouer à la Société une somme de 300 fr., pour être distribuée en primes et en médailles.

Sa Majesté l'Empereur a donné une médaille d'or; Son Altesse le prince Impérial une médaille d'argent grand module, à son effigie;

M. le Sous-Préfet une médaille de première classe;

La ville de Mirecourt, une médaille d'argent.

Enfin, les exposants inscrits, très-nombreux du reste, sont de St-Dié, Epinal, Neufchâteau, Charmes, Monthureux, Nancy, etc. Tout concourt à rendre cette fête magnifique et à encourager l'horticulture dans le pays.

L'exposition, située dans l'immense salle des halles, figurera un square avec des allées tortueuses, des rochers avec cascades et des bassins d'eau avec des poissons rouges.

MM. Bronsvick, président, et Vaudrey-Evrard, vice-président, se sont inspirés du meilleur goût en venant à Saint-Dié voir l'exposition horticole, exposition qui, du reste, a laissé un excellent souvenir dans l'esprit des populations vosgiennes. L'exemple qui s'en suivra fera le plus grand honneur à la ville de Saint-Dié, à laquelle on doit l'innovation de ces bonnes idées.

Chronique

DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Une circulaire du Comité du Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement, nous apprend que ce Cercle, fondé dès l'année 1866, vient de se constituer définitivement. Il compte aujourd'hui 450 adhérents et son président est M. Jean Macé. Son Comité renferme des hommes connus, tels que MM. Henri Martin, Camille Flammarion, Louis Jourdan, Ch. Sauvestre, etc.

Le Cercle parisien, frappé de l'infériorité relative de l'instruction élémentaire en France, et du danger que cette situation crée à la nation, non-seulement au point de vue de l'ordre intérieur, mais encore au point de vue de l'influence nationale, vient d'adresser un chaleureux appel à tous ceux que ne laissent pas indifférents les questions de progrès général et de patriotisme. Il est, en effet, incontestable que, soit dans l'ordre industriel, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre moral, la supériorité appartient à la nation la plus éclairée; or, sur l'échelle de l'instruction, la France n'occupe que le douzième rang; elle vient après les Etats-Unis, la Suisse, la Suède, la Prusse, la Hollande, la Bavière, le Wurtemberg, etc., et ne laisse derrière elle que les pays du midi de l'Europe et la Russie.

De plus, la statistique, en montrant l'inégalité singulière qu'offrent les divers départements français, indique du même coup quels dangers cette inégalité, qui est tout entière à l'avantage des départements de l'Est, fait courir à l'équilibre national.

Notre département des Vosges se trouve au troisième rang dans le tableau de l'instruction en France, avec les proportions suivantes: nombre sur 100 de conjoints qui en 1866 n'ont pas signé l'acte de leur mariage, 2,52; *idem* de conscrits ne sachant ni lire ni écrire en 1867, 4,84. Le département des Vosges n'a au-dessus de lui que ceux du Bas-Rhin et de la Meuse. Viennent ensuite dans l'ordre d'instruction décroissante: la Haute-Marne, la Meurthe, le Haut-Rhin, la Moselle, le Doubs, le Jura, etc.

C'est donc parce que nous sommes en droit d'être fiers du rang que nos Vosges occupent dans l'échelle intellectuelle de la France, que nous devons, ici plus qu'ailleurs, nous préoccuper de ces graves et si importantes questions.

C'est en réponse à cette circulaire du Cercle parisien qu'un nommé Monsieur Nicolas, professeur d'histoire à Metz, a publié tout dernièrement, contre la Ligue de l'Enseignement en général et contre M. Jean Macé en particulier, une lettre fulminante des plus curieuses.

Hélas! le coup qui devait tuer vivifie au contraire. Le jour même où l'épître de M. Nicolas paraissait dans un journal de Paris, un inconnu se présente au Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement, 53, rue Vivienne:

— M. le directeur?

— C'est moi, dit M. Vauchez.

— Monsieur, je viens de lire une lettre d'un Monsieur Nicolas, qui vous attaque furieusement, vous et vos amis.

— En effet, Monsieur, en voici l'original.

Et, tirant son porte-feuille, l'inconnu remet à

gare de Saint-Dié. Notre dîner, à l'Hôtel de la Poste, a été animé d'un cordial et franc esprit de fraternité. Nous regrettons de ne pouvoir donner les noms de tous nos visiteurs. Certaines personnes auraient été, dit-on, fort curieuses de les connaître, et l'histoire de la maîtresse d'hôtel qui a hébergé de pareils hôtes, et à laquelle on demandait le compte-rendu de leurs faits et gestes, ne sera pas l'un des épisodes les moins amusants du voyage organisé par le Cercle messin, et que l'on se propose de publier en un volume qui se vendra au profit de l'œuvre.

HENRI BARDY.

SILENCE ET MYSTÈRE

Une eau tranquille dort dans son lit de verdure,
Et les arbres penchés laissent leur chevelure
Flûter au gré des vents.

de ces bonnes idées.

Chronique

DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Une circulaire du Comité du Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement nous apprend que ce Cercle, fondé dès l'année 1866, vient de se constituer définitivement. Il compte aujourd'hui 450 adhérents et son président est M. Jean Macé. Son Comité renferme des hommes connus, tels que MM. Henri Martin, Camille Flammarion, Louis Jourdan, Ch. Sauvestre, etc.

Le Cercle parisien, frappé de l'infériorité relative de l'instruction élémentaire en France, et du dan-

LE « CERCLE » SPINALIEN DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 1868 – 1899

- **Arthur Florion (1825 – 1900) & les idées du « Cercle »**
 - **Les « Œuvres » du Cercle: l'école libre laïque de filles d'Épinal**
 - **17 août 1880: Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, préside la distribution des prix**
 - **La bibliothèque populaire, les conférences, le « Sou » de l'école laïque**
 - **1899: La transformation de l'école libre en école primaire supérieure de filles**



M. FLORION

Achille Conus, à propos de la création de l'école libre laïque de filles de la Ligue en 1868:

« La majorité des souscripteurs avaient mis à leur adhésion une condition formelle : c'est que la première œuvre à entreprendre serait la création d'une école *laïque* de jeunes filles. À Épinal, ville de plus de 10.000 habitants, il n'y avait aucune institution de ce genre. Aussi le niveau de l'instruction des jeunes filles, uniquement confiée à des religieuses, s'était-il abaissé considérablement. »

« Chronique de l'Est. Ligue de l'enseignement », *Le Mémorial des Vosges*, 11^e année, n° 1231, jeudi 01.01.1880, p. 2.

Au lendemain de la guerre, l'école comprend trois divisions : « 1° une classe préparatoire pour petites filles ; 2° une école d'enseignement élémentaire pour jeunes filles de 10 à 14 ans ; 3° une division supérieure pour jeunes personnes désirant ou non subir les examens de capacité ». Dans les niveaux supérieurs, les élèves ont des cours d'allemand, de chant, de gymnastique. La rentrée est fixée au 2 octobre

Achille Conus : Enjeux de l'instruction des filles

« Aussi le niveau de l'instruction des jeunes filles, uniquement confiée à des religieuses, s'était-il abaissé considérablement. » Il devait toutefois, loyalement, reconnaître que la lutte avait été « féconde pour tous ».

La nécessité de l'instruction des filles : « Et d'ailleurs l'instruction n'est-elle pas, plus encore chez la femme que chez l'homme, nécessaire pour accomplir dignement les nobles missions qui lui sont imparties dans cette vie ? *Femme*, elle doit être par l'intelligence la digne compagne de l'homme ; *mère*, elle doit être le guide éclairé de ses enfants, le premier et le plus chéri des professeurs. »

« Chronique de l'Est. Ligue de l'enseignement », *Le Mémorial des Vosges*, 11^e année, n° 13231, jeudi 01.01.1880, p. 2.

Jules Ferry, 17 août 1880, à Épinal

« Vous avez fondé une école libre, et vous avez voulu qu'elle fût laïque, déclarait-il. Laïque, ce qui ne veut pas dire irréligieuse ; une école en dehors de ce cadre des écoles professionnelles, si savamment organisées par le législateur de 1850 de façon à rattacher par un lien étroit et exclusif toute école primaire à l'un des cultes reconnus.

Oui ! vous avez compris que dans un État libre l'école de la nation doit être dressée non contre les cultes officiels, mais à côté d'eux, qu'il n'y a pas seulement parmi nous des âmes façonnées par les soins du catholicisme, des âmes élevées dans les préceptes de la religion protestante, des âmes restées fidèles aux observances de l'antique loi hébraïque et qu'il existe au-dessus de toutes ces diversités religieuses, une grande âme qui les embrasse toutes et doit toutes les dominer : l'âme de la France. (Applaudissements.)

Enfin, votre école libre, votre école laïque est une école de petites filles. C'est encore un pressentiment. La République actuelle s'est beaucoup instruite à l'école de nos malheurs. C'est aujourd'hui une idée acquise, et comme un instinct public, que c'est par les filles qu'il faut commencer l'éducation des générations futures. C'est là, en effet, qu'est le nœud du grand problème que nous avons à résoudre pour assurer l'avenir. »

Cercle spinalien de la Ligue de l'enseignement, 24^e Bulletin, Épinal, le 31 décembre 1892, Épinal, Imprimerie Charles Huguenin, 1893, p. 16-19.

L'ACTIVITÉ DES « CERCLES » VOSGIENS AVANT 1914

- Les « Cercles » des Vosges: vue d'ensemble
- Le sénateur Émile George - Les idées de la Ligue : « Pour la Patrie par le livre et par l'épée »
- Le rôle de la presse: la « propagande » - Édouard Sylvin & François Aylies (*Le Mémorial des Vosges*)
- La participation aux Congrès généraux – Le Congrès de 1881
- Les « œuvres » : bibliothèques populaires, conférences & autres activités – La coopération d'autres organisations (Jeunesse lorraine...)



**Paul Frogier de
Ponlevoy
Député de la
circonscription de
Neufchâteau
(1876-1894),
puis sénateur des
Vosges (1894-1909)**

Paul Frogier de Ponlevoy, député, président du Cercle de Neufchâteau, 1879:

« Espérons que chacun d'eux, se dévouant à l'œuvre commune, attirera dans nos rangs de nouveaux combattants, car notre pacifique armée ne sera jamais trop nombreuse pour défendre la noble cause qui est inscrite sur son drapeau. Que nous proposons-nous, en effet, de propager ? L'instruction par des conférences publiques, de répandre le goût de la lecture en fondant des bibliothèques populaires, de mettre en un mot l'instruction universelle à côté du suffrage universel.

Sans doute, notre département compte, à juste titre, parmi les plus éclairés, et notre tâche est relativement facile. Mais nous n'en devons pas moins accomplir le devoir imposé à tout homme instruit, qui est de combattre toujours et sans relâche ces ennemis qui s'appellent les préjugés, les sophismes, l'ignorance. Pour cette lutte patriotique, c'est surtout sur vous, mesdames, que nous comptons. Car, nous le savons, et personne n'oserait y contredire, la cause que vous embrassez est presque toujours gagnée. Soyez donc les apôtres dévoués de notre société et son avenir est assuré. »

**« Ligue de l'enseignement. Cercle de Neufchâteau »,
Mémorial des Vosges, 12.11.1879, p. 2.**

Sans doute, notre département compte, à juste titre, parmi les plus éclairés, et notre tâche est relativement facile. Mais nous n'en devons pas moins accomplir le devoir imposé à tout homme instruit, qui est de combattre toujours et sans relâche ces ennemis qui s'appellent les préjugés, les sophismes, l'ignorance. Pour cette lutte patriotique, c'est surtout sur vous, mesdames, que nous comptons. Car, nous le savons, et personne n'oserait y contredire, la cause que vous embrassez est presque toujours gagnée. Soyez donc les apôtres dévoués de notre société et son avenir est assuré. »

Comité du Cercle de Neufchâteau, élu en 1879,

Frogier de Ponlevoy, député, qui sera nommé président

Vautrin, maire de Neufchâteau

Bourdot et Mailly, adjoints

Laurent, maire de Châtenois

Morlot, maire de Laneuveville

Rambaud, professeur à la Faculté de Nancy, qui entrera dans le cabinet du ministre Jules Ferry et deviendra ministre de l'Instruction publique (1896-1898)

Notables (médecins, avoués, négociants, enseignants)

Kienné, imprimeur

Toujours à propos des femmes...

1^{er} Rapport du Cercle de Neufchâteau (1879):

« À chaque séance, où la salle était à peu près pleine, les dames n'arrivaient pas les dernières, et, toujours, elles se trouvaient en grand nombre, et comme avides d'entendre et de retenir les paroles de nos conférenciers. Aussi, le nombre de dames adhérentes atteint-il aujourd'hui un chiffre assez respectable. C'est par elles sûrement que notre Ligue doit avoir de la vitalité, et nous faisons des vœux pour que d'autres sympathiques adhérentes nous arrivent de plus en plus nombreuses. »

« Ligue de l'enseignement. Cercle de Neufchâteau », *Mémorial des Vosges*, 16.05.18979, p. 3.

260962

R
13452

L.A

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

SIÈGE SOCIAL :

14, Rue Jean-Jacques Rousseau, PARIS



Portrait et Biographie de Jean Macé

« Pour la Patrie,
Par le livre,
Par l'épée. »

60 centimes



PARIS

Librairie de la FRANCE SCOLAIRE

17, Rue Guénégaud, 17

1896

on voit déjà s'élever sur toute la France comme une riche moisson d'écoliers, comme une sorte de germination de maîtres. On dirait — passez-moi ce souvenir — que, de même qu'après l'an 1000, quand l'Europe, échappant aux angoisses de la peur et affaissée sous le joug sacerdotal, se couvrait d'églises, de même, après nos désastres, nous avons voulu, nous, couvrir notre terre d'écoles. »

Voici le texte des statuts adoptés à ce premier congrès :

Art. 1^{er}. — La Ligue de l'Enseignement, fondée par Jean Macé, s'organise en fédération sous le titre de Ligue française de l'Enseignement.

Art. 2. — Une liste est ouverte sur laquelle seront inscrites toutes les sociétés d'instruction populaire, sous quelque titre que ce soit, y compris les sociétés de femmes, qui voudront en faire partie.

Art. 3. — La Ligue française de l'Enseignement a pour but de provoquer par toute la France l'initiative individuelle au profit du développement de l'instruction populaire par tous les moyens possibles.

La Ligue publiera un bulletin spécial dont le prix est fixé à 6 francs.

Art. 4. — Toute Société adhérant à la Ligue sera tenue de prendre un abonnement à ce bulletin.

Art. 5. — Chaque Société fixera elle-

même sa contribution d'après ses ressources.

Art. 6. — Chaque Société étant indépendante, sera libre de se retirer lorsqu'elle le désirera.

Art. 7. — Un Congrès, composé des délégués des sociétés de la Ligue, se réunira chaque année dans le lieu désigné par le conseil général de la Ligue.

Le premier Congrès se tiendra à Paris.

Art. 8. — Chaque Société enverra un délégué au Congrès annuel. Un même délégué pourra représenter plusieurs Sociétés, mais il n'aura jamais qu'une seule voix.

Art. 9. — La Ligue est administrée par un conseil général de 30 membres, nommé par le Congrès pour trois ans et renouvelable par tiers chaque année.

Le sort déterminera les membres qui font partie des 1^{er} et 2^o tiers.

Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 10. — Les attributions du conseil général sont :

- 1^o De propager l'œuvre ;
- 2^o De publier le bulletin de la Ligue ;
- 3^o D'organiser des conférences publiques et les Congrès annuels ;
- 4^o D'administrer les finances de la Ligue.

Art. 11. — Le conseil général rendra compte dans le bulletin de sa gestion et

publiera l'état détaillé de ses recettes et de ses dépenses.

Art. 12. — Nulle modification aux présents statuts ne pourra être discutée en assemblée générale sans avoir été au préalable communiquée au conseil et portée par lui, deux mois avant la réunion du Congrès, à la connaissance de toutes les Sociétés dont se compose la Ligue française de l'Enseignement.

Art. 13. — Disposition transitoire. — Les présents statuts seront soumis par les délégués présents au Congrès à l'approbation de leurs Sociétés. Les Sociétés qui les accepteront enverront leurs adhésions au cercle parisien, qui convoquera leurs délégués en juin prochain pour nommer le conseil général.

Depuis cette assemblée générale, de laquelle date la constitution définitive de la Ligue, jusqu'à la nouvelle campagne commencée en 1894, ce ne furent que succès et prospérités. Cette période heureuse n'a donc pas d'autre histoire que les triomphes enre gistrés et acclamés à chacun des 12 Congrès annuels qui suivirent le premier, et qui furent tenus à Paris (1882), Reims (1883), Tours (1884), Lille (1885), Rouen (1886), Alger (1887), Lyon (1888), Paris (1889), Marseille (1890), Paris (1891), Paris (1892), Paris (1893).

Congrès général de la Ligue française de l'enseignement (18-21 avril 1881)

Le refus de la « centralisation »

« Une pareille tentative de centralisation, mais sur une moindre échelle, sur une donnée en quelque sorte régionale, a eu lieu l'année dernière, lors du congrès de Nancy, et n'a pas réussi. La plupart des délégués ont réclamé le maintien du *statu quo*, l'égalité la plus complète, la liberté absolue, l'autonomie sans réserve, nul autre lien, en un mot, que la solidarité que crée entre les hommes la poursuite d'un but commun.

Il faut bien le dire, de quelque atténuation qu'on entoure le programme du Congrès de Paris, la tentative de Nancy se renouvelle, mais dans des proportions beaucoup plus larges, et, lâchons le mot, beaucoup plus inquiétantes. Nous subissons la centralisation administrative, et, au besoin, nous la défendrons contre certaines impatiences ; mais, par principe et par tendances, nous sommes partisans de la décentralisation ; le pays ne la conquerra qu'avec le temps, par les progrès de l'éducation politique et de l'instruction populaire. En attendant que la décentralisation administrative soit possible, on doit encourager et soutenir toute tentative de décentralisation intellectuelle... »

« Ligue de l'enseignement. Congrès général », *Mémorial des Vosges*, 09.03.1881, p. 2.

Le sénateur Emile George : gymnastique obligatoire à l'école – Préparation « physique et militaire de la jeunesse »



A. Bouteiller, photog. Épinal - Villmann, éditeur

La Verrerie de PORTIEUX (Vosges). - Cours d'exercice des Elèves des Ecoles

État comparatif de l'enseignement congréganiste et laïque dans les Vosges

Source : *Mémorial des Vosges*, 20.10.1886, p. 3

	Écoles laïques	Écoles congraganistes
Garçons	696 écoles	6 écoles
	42.446 élèves	1.119 élèves
Filles	187 écoles	331 écoles
	10.681 élèves	28.595 élèves

LE « CERCLE » SPINALIEN

1909 – 1914

- **Le contexte politique : les succès électoraux des radicaux, radicaux-socialistes - Création du journal *L'Union républicaine* (1908)**
- **La « guerre scolaire »**
- **Abel Ferry: la renaissance du « Cercle » spinalien**
- **Le tournant social : la République a réalisé les premiers buts (instruction populaire) - L'orientation hygiéniste et sociale & l'œuvre des colonies de vacances: « œuvre capitale » de la Ligue**
- **1912: Le Congrès de la Ligue à Gérardmer**



RAMBERVILLERS — Concours de Gymnastique du 7 Juin - Défilé Place du Marché

Rivot Fils Aditeur - Rambervillers

JOURNAL HEBDOMADAIRE

DIRECTION ET REDACTION: 2, Quai de Juillet, 2, à EPINAL. Imprimerie F. HOTTET, à EPINAL. Fondateur: PIERRE BUFFET. Téléphone: 678.

Abonnements: Paris 10 francs, départements 8 francs, étranger 12 francs.

Cinq: 21,500 Exemplaires

Au Jour le Jour

SAMEDI 25 SEPTEMBRE. Interpellation. — M. Piquet-Coutt, député de Paris, vient d'interroger M. Briand...

Le budget. — La commission du budget a adopté le plan de budget de 1910...

Accès au Midi. — On signale de violents orages dans le Midi de la France...

Dimanche 26. Conseil général en grève. — M. Buis, ministre de l'Agriculture, ayant été au cœur d'une interpellation...

Fonctionnaire arrêté. — Le receveur des postes de Lamoignon, qui avait détourné 300,000 francs...

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Ponce Paris, ancien député conservateur de Montauban.

LUNDI 27. Les victimes de Moulins. — A Versailles on se souvient de la grande catastrophe...

Les évêques de France. — La Semaine religieuse a été publiée avec la grande lettre pastorale des cardinaux...

MARDI 28. Une fête nationale de Jeanne d'Arc. — On a célébré à Paris la fête nationale de Jeanne d'Arc...

Encore un scandale. — La suite du jugement rendu par le tribunal correctionnel dans l'affaire Maréchal...

MERCREDI 29. Les résultats du bal en France ont officiellement été publiés par les professeurs...

Marriage royal. — Les journaux de Laborde annoncent que le mariage du roi d'Espagne...

La population de l'Allemagne. — D'après le Bulletin de la statistique de l'empire allemand...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Conseil des ministres. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis au château de Compiègne...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

Le conseil des ministres. — Le conseil des ministres s'est réuni le 24 octobre...

un conflit de passions que la Franco-Maçonnaria entend soulever...

avec cette grande agitation pour la justice et la vérité selon la formule dreyfusienne...

la distinction publique, de revoir les programmes de la fabrication et la neutralisation devront être achevés...

le fondement de la solidarité et le développement de la morale, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

la morale et la justice, et la seconde étape...

que cette neutralité s'oppose l'exclusion systématique de tout enseignement religieux dans l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

Le Pape Pie X se réjouit de la neutralité de l'école...

LES Expédients Républicains. Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

UNE LETTRE De l'Evêque Français

Semaine Religieuse

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le programme maçonnique. Comme chaque année, l'assemblée générale des loges de la Grande Loge de France...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

Le régime a ses faiblesses. Cela peut paraître étonnant...

JPL 87h

BULLETIN

DE LA

Ligue Française

de l'Enseignement

(SECTION SPINALIENNE)

Année 1910

ÉPINAL
IMPRIMERIE NOUVELLE, 10, RUE AUBERT
1910



GEDDINS.

Jean Macé

SÉNATEUR

FONDATEUR DE LA *Ligue de l'Enseignement* (1866)



Abel Ferry (1909) »:

« Aujourd'hui, tout est à refaire, par la faute de ceux que vous connaissez. »

Abel Ferry et la « réaction »

5 décembre 1909: Assemblée générale constitutive de la Ligue spinalienne rénovée (Section spinalienne)

**« C'est que chaque fois que le cléricalisme a tenu le pays, son premier soin a été de lui refuser les bienfaits de l'instruction (Vifs applaudissements)
L'Église s'est toujours inquiétée des progrès de l'esprit humain. Sa doctrine est absolue ; elle ne souffre ni critique ni analyse. Mais la pensée humaine, elle, ne veut pas être toujours en tutelle. »**

Abel Ferry: L' « esprit dogmatique » et l' « esprit d'analyse »

« Or, c'est un phénomène historique, la marque de la civilisation, ça toujours été l'esprit d'analyse. Nous voulons savoir de quoi sont faites les choses ; et, peu à peu, s'est formé pour la pensée cet idéal : une pensée humaine qui soit libre, réfléchie et consciente. (Vifs applaudissements.) »

Abel Ferry: L' « esprit dogmatique » et l' « esprit d'analyse »

« Or, c'est un phénomène historique, la marque de la civilisation, ça toujours été l'esprit d'analyse. Nous voulons savoir de quoi sont faites les choses ; et, peu à peu, s'est formé pour la pensée cet idéal : une pensée humaine qui soit libre, réfléchie et consciente. (Vifs applaudissements.) »

Abel Ferry:

« L'école est la pierre angulaire de la 3^e République. Qu'est-ce que la République, sinon le gouvernement de tous les citoyens ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs, participant à la chose publique, et capables d'exercer leurs droits et de connaître leurs devoirs. »

STATUTS

DE LA

Ligue Française de l'Enseignement

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé à Epinal, sous le nom de Section Spinalienne de la Ligue Française de l'Enseignement, une Association dont le but est de contribuer à la propagande de l'instruction laïque et de l'éducation démocratique.

ART. 2. — La Section Spinalienne favorise la création et le développement, dans l'arrondissement d'Epinal, d'œuvres dont l'objet spécial contribue à la réalisation de son but.

Les Œuvres qui font partie de la Section gardent leur entière autonomie et le Comité n'intervient ni dans leur organisation, ni dans leur action, ni dans leur gestion financière.

ART. 3 — La Section Spinalienne s'inspire des idées de laïcité et de solidarité. Elle n'est l'œuvre d'aucun parti et n'intervient pas dans les discussions politiques ou religieuses.

ART. 4. — Ses moyens d'action sont notamment : Bulletins, Publications, Réunions, Conférences, Cours, Œuvres scolaires et post-scolaires, Expositions, Concours, Prix, Récompenses, Subventions diverses, etc.

ART. 5. — Font partie de la Section Spinalienne, toutes les personnes et les Œuvres admises par le Comité, qui se réclament des mêmes principes, adhèrent à ses statuts et versent annuellement une cotisation laissée à l'appréciation de chaque adhérent.

ART. 6. — La Section Spinalienne est administrée par un comité de vingt-cinq membres au plus, élus par l'assemblée

COMITÉ

- MM. ARNOUX, directeur de l'école primaire supérieure des garçons, à Thaon ;
BLAISE, ancien maire du Clerjus ;
Georges BOURDEAU, rédacteur en chef de
L'Union Républicaine ;
CLAUDÉ, directeur d'école à Epinal ;
Paul CUNY, industriel à Epinal ;
DUSAPIN, maire de La Chapelle-aux-Bois ;
Abel FERRY, député ;
FINANCE, maire de Darnieulles ;
GLEY, professeur au collège d'Epinal ;
Mlle JOUFFROY, directrice d'école primaire supérieure à Thaon ;
M. JUILLARD-HARTMANN, ancien maire d'Epinal ;
Mlle LALLEMAND, directrice d'école, rue de Nancy à Epinal ;
MM. MERCIER, entrepreneur à Bruyères ;
MERLIN, secrétaire honoraire d'Inspection académique ;
MOUGEL, professeur au collège de Bruyères ;
C. PERNOT, imprimeur à Epinal ;
André PHILIPPE, archiviste départemental ;
Gilbert RENAUD, président de la Commission départementale, à Epinal ;
ROMARY, rédacteur aux postes et télégraphes, à Epinal ;
SIMONET, professeur au collège d'Epinal ;
SCHWANDER, pharmacien de 1^{re} classe à Epinal ;
SCHWAB, docteur en droit, ancien négociant à Epinal ;
THIÉBAUT, tisseur, conseiller municipal à Saint-Laurent ;
VÉCHAMBRE, inspecteur d'académie, à Epinal ;
VIATTE, avocat, docteur en droit à Epinal.

A l'issue de la réunion, le Comité s'est réuni et a constitué ainsi qu'il suit son bureau :

Président honoraire : M. JUILLARD-HARTMANN, ancien président du Cercle spinalien de la Ligue ;

Président ; M. Abel FERRY, député des Vosges ;

Vice-Présidents : MM. Ch. MERLIN, secrétaire honoraire d'Inspection académique ; L. SCHWAB, docteur en droit ;

Secrétaire général : M. Georges BOURDEAU, rédacteur en chef de *L'Union Républicaine* ;

Secrétaire général-adjoint : M. André PHILIPPE, archiviste départemental et conservateur du musée ;

Trésorier : M. L. CLAUDÉ, directeur d'école à la Loge-Blanche à Epinal.

Trésorier-honoraire : M. STERN, ancien trésorier du cercle spinalien de la Ligue.

Conférences de la Section spinalienne de la Ligue de l'enseignement – 1911

Source : *Bulletin de la Ligue française de l'enseignement. Section spinalienne*, n° 3, mars 1912, p. 4-5

Dates	Orateurs	Thèmes	Remarques
Mars (fin de la saison 1910/1911)	Carau	La Propriété	La propriété au centre de luttés entre les hommes
05.11.1911 (saison 1911/1912)	Paul Cuny	La situation marocaine	Raisons pour lesquelles les deux députés d'Épinal doivent voter l'accord
	François	La Lune	
	Lieutenant Guillaume (149^e RI)	Les lois de recrutement de 1789 à nos jours	Présidence : préfet François Présence du général Thévenet, gouverneur d'Épinal
Janvier 1912	M. Trapé	Lord Byron	Présence de l'Inspecteur d'Académie, M. Véchambre (« grand ami de notre groupement »)



COLONIE SCOLAIRE D'ELOYES (AOUT 1911)

COLONIES SCOLAIRES
(21 Juillet —

Résultats constatés chez les

Augmentation OU Diminution	FILLES (NOMBRE TOTAL : 17)		
	SUR 9 AGÉES DE 10 ANS	SUR 6 AGÉES DE 11 ANS	SUR 2 AGÉES DE 12 ANS
TAILLE			
+ 0 à 0 ^m 005	5	1	1
0 ^m 01 à 0 ^m 015	3	2	
0 ^m 02 à 0 ^m 025	1	3	1
POIDS			
— 600 gram			
— 100 —			
+ 0 à 100 gr	5	3	1
100 à 200	2		
400		1	
500			
600			
700			
1200		1	1
1300	1		
2000	1	1	
TOUR de POITRINE (expiration)			
0 à 0 ^m 01			
0 ^m 01	4	2	
0 ^m 02		3	
0 ^m 03	2	1	
0 ^m 04	2		2
0 ^m 05	1		

DE TENDON ET ELOYES
17 Août 1913)

enfants visités au départ et au retour

GARÇONS (NOMBRE TOTAL : 24)			
SUR 3 AGÉS DE 9 ANS	SUR 5 AGÉS DE 10 ANS	SUR 10 AGÉS DE 11 ANS	SUR 6 AGÉS DE 12 ANS
	1	2	2
1	4	5	3
2		3	1
1			1
1	2	4	2
		3	1
	1	1	2
		1	
1	1		
	1		
	1	2	1
1	2	4	1
2	2	3	3
		1	1

Colonies de Vacances 1922

TABLEAU SYNOPTIQUE DES AUGMENTATIONS DE POIDS

		AUGMENTATIONS DE POIDS EN GRAMMES						Poids non constatés par absence aux pesées
		Au-dessous de 100 gr. ou stationnaires	100 à 499	500 à 999	1000 à 1499	1500 à 1999	2000 et au-dessus	
} Nombre d'enfants	garçons.	4	8	9	8	7	1	11
	filles . .	3	3	9	12	5	8	11
		7	11	18	20	12	9	
					77			22
Total . .								99

Évolution du nombre des colons

1911	19 garçons, 2 filles
1912	38 enfants
1913 (27 juillet-17 août)	47 (20 filles et 16 garçons à Tendon ; 11 garçons à Éloyes)
1919	63
1922 (30 juillet-21 août))	99 (51 filles et 48 garçons) (Pupilles de la Nation en grande partie)
1924	130
1925	145 (Écoles d'Épinal, Chantraine, Golbey, Saint-Laurent)

VARIÉTÉS

LE 32^e CONGRÈS ANNUEL DE
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT A GÉRARDMER.

— Du 17 au 21 Juillet 1912. —

Gérardmer avait été choisi par le Conseil général de la Ligue comme siège de cette manifestation, qui empruntait à son cadre, au voisinage immédiat de l'Alsace et aux souvenirs qu'il évoque, un caractère tout particulier, une sorte de frisson patriotique qu'on sentit planer sur les délibérations.

La venue de trois ministres : M. Poincaré, Président du Conseil, l'un des meilleurs fils de cette terre lorraine, de M. Steeg, ministre de l'Intérieur, hier encore ministre de l'instruction publique, de M. Guist'hau, Grand-Maître de l'Université, donnait à ce Congrès une importance, un relief dont chacun restait frappé.

De tous les points du département, la population vosgienne était accourue, bon nombre d'Alsaciens avaient franchi la frontière pour saluer les Ministres, et acclamer les défenseurs vigilants de l'école laïque et de la démocratie.

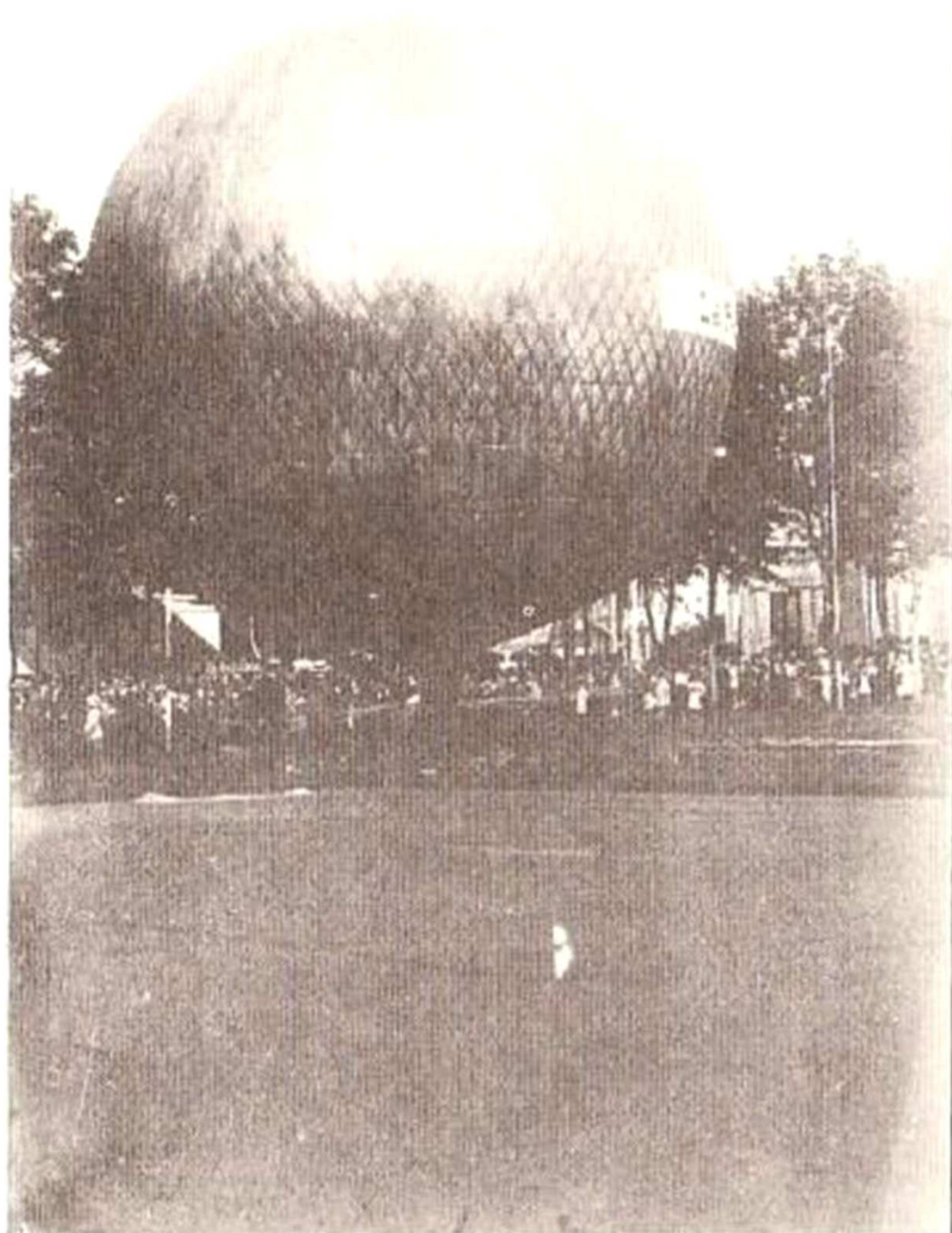
Gérardmer reçoit ses hôtes.

En plus du merveilleux spectacle de son site naturel et des ravissantes promenades qui l'environnent, la « Perle des Vosges » avait revêtu sa décoration des grands jours. Un superbe arc de triomphe se dresse à l'entrée de la gare, partout des feuillages, des oriflammes, des fleurs, des maisons particulières pavoisées et décorées. La cité nous enveloppe d'un air de fête et d'allégresse. De leur côté, le Conseil municipal et le Cercle gérômôis de la Ligue avaient rivalisé de zèle et d'ingéniosité pour offrir aux ligueurs la plus charmante hospitalité. Disons tout de suite qu'ils furent puissamment secondés dans leur tâche par notre ami L. Géhin, *alias* Louis Dulac, secrétaire du Comité

d'organisation. Tous les congressistes ne pouvaient assez louer son activité, sa complaisance, son habileté à tout ordonner, à tout prévoir.



s'arrête particulièrement au rôle de l'instituteur, qui doit donner l'instruction civique. Il fait l'éloge de l'instituteur.



GERARDMER - le 18 juillet 1912 - Ascension du Ballon "Le Petit-Journal"



M. CHARLES MERLIN

La Ligue spinalienne et
ses colonies de
vacances: « l'œuvre du
Diable »

Charles Merlin et
*l'Annuaire de l'instruction
publique dans les Vosges*
polémiquent contre le
« parti noir »

ÉPINAL. - Le Quai des Bons Enfants
Vue prise du Pont du Boudiou



Phototypie Paul Testart, Epinal - Reproduction interdite

LES « CERCLES » DES VOSGES DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES 1919 – 1939

- **Après la césure de la Grande Guerre**
- **Le « cercle » spinalien sous la présidence de
Léon Schwab**
- **Les « œuvres » péri- et postcolaires**
- **L' « œuvre des colonies de vacances »**
- **L'activité des « cercles » dans les années
1920/1930**

BULLETIN

DE LA

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

(SECTION SPINALIENNE)

N° 6 (JANVIER 1920)

1914

Les événements n'ont pas permis au Comité de rendre compte de son action, en se conformant à l'article 10 des Statuts qui prescrit chaque année une Assemblée Générale de tous les Membres de la Section.

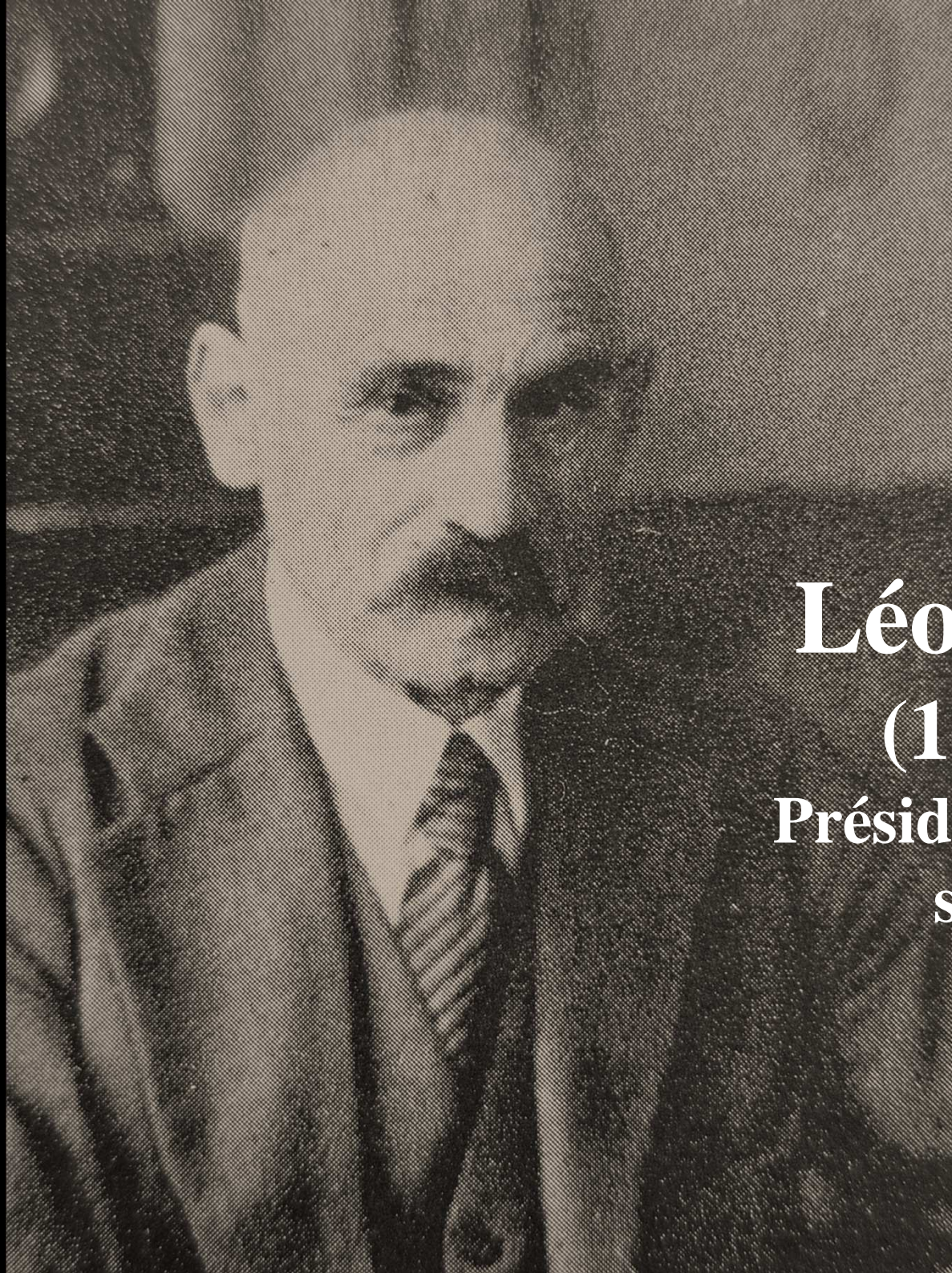
Pendant les sept premiers mois de l'année 1914, les diverses œuvres de la Ligue ont fonctionné avec un grand succès. La Section de préparation militaire *Le Drapeau* comptait plus de soixante élèves dont près de la moitié dans les services de l'aéronautique. Elle fit obtenir le certificat d'aptitudes à presque tous ses candidats.

C'est un devoir pour nous de remercier les dévoués professeurs : MM. le Commandant Néant ; le Capitaine Prenez ; le Capitaine d'Abrantès ; MM. les Officiers de Réserve Schamber et Maréchal. Nous adressons un souvenir ému à tous nos collaborateurs, à tous nos élèves, à tous nos collègues tombés au Champ d'honneur.

Une autre filiale de la Section, le *Patronage*, fit plusieurs excursions aussi suivies que réussies.

Notre œuvre capitale : les *Colonies de Vacances*, s'organisa normalement, comme les années précédentes ; malgré les angoisses du moment, surmontant toutes les hésitations, nous ne crûmes pas devoir priver les enfants des écoles des bienfaits de la cure de plein air qu'ils escomptaient avec tant de joie.

Le départ eut lieu le 19 juillet 1914 pour Eloyes, sous la con-



Léon Schwab
(1862-1962)
Président de la Section
spinalienne

**Budget des colonies de vacances de la Section spinalienne
de la Ligue de l'enseignement pour 1922**

**Source : *Bulletin de la Ligue de l'enseignement. Section d'Épinal*, n° 7,
janvier 1923, p. 8-9**

Dépenses	9.405 fr. 75	(dont 405 fr. pour l'habillement et les chaussures – Réductions et dons chez les commerçants)
Recettes	9.628 fr.	<p align="center">Sources de financement</p> <p>Souscriptions de particuliers (surtout Conseil général Communes : Épinal – Golbey – Chantraine – Tendon Ligue de Paris Société des fêtes Libre-Pensée Pupilles de l'École publique Pupilles de la Nation Union des Femmes de France Association des Mutilés et Anciens Combattants du canton d'Épinal Section spinalienne de la Ligue des Droits de l'Homme Union des Délégués cantonaux Loge maçonnique Syndicat des commerçants Société coopérative « L'Union »</p>

**Mobilisation pour l'école laïque:
Comité républicain radical de Mirecourt
René Porterat (maire et président du Conseil
général):**

« Liberté, Égalité, Fraternité »

« Enfin, non seulement nous devons défendre l'école laïque qui a préparé ces phalanges de héros qui ont bouté l'Allemand, parce qu'ils savaient qu'ils luttaient pour le droit et la liberté ; mais rendre accessible à tous les enfants du peuple les divers ordres d'enseignements. L'homme ne vaut que par son travail et [son] intelligence. Semer l'instruction à pleines mains, c'est préparer l'ère des magnifiques moissons. »

41^e Congrès de la Ligue de l'enseignement d'Etat à l'enseignement technique):

« Créer une race forte ne suffit point : il la faut aussi capable d'un travail soutenu et méthodique. [...] Enfin, n'oublions pas que nous sommes en démocratie et que les jeunes gens doivent être préparés à leur devoir de citoyens. Il ne s'agit nullement de les embrigader à l'avance dans les luttes de partis, mais de former des esprits justes, c'est-à-dire clairs, nets, conséquents, capables de bien juger, amoureux de la vérité. Au surplus, il est indispensable de leur inculquer les sentiments de fraternité, de tolérance, de justice et d'obéissance à la loi, en un mot de les pénétrer des conditions mêmes de l'existence d'un régime démocratique. »

« Congrès de la Ligue de l'enseignement, *Le Temps*, 11.12.1925, p. 6



**La Jeunesse laïque de
Saint-Dié
Septembre 1933
Congrès national des
Jeunesse laïques**

Georges FREISZ

LES FÊTES DE JULES FERRY A BRUYÈRES

La Conférence de M. René Porterat

Bruyères. — Rarement, jamais enfants doués de recevoir l'instruction peut-être, la vaste et moderne salle des fêtes de Bruyères ne comptait aussi considérable affluence que celle que l'on vit, en ce dimanche, pour entendre la conférence de M. René Porterat sur l'œuvre de Jules Ferry.

Devant la scène, où se trouvaient placés les personnages les plus importants de la commune, se pressaient les enfants de la commune. Les chœurs de la musique étaient comblés.

M. Maurice Mougeot a prononcé la séance en prononçant les paroles suivantes :

Je me garderai bien, dans ce discours, de retarder l'heure de la conférence.

Les fêtes de Jules Ferry à Thaon

La conférence de M. Benoit

En prenant la parole, M. Benoit remercie d'abord M. le Maire des termes trop élogieux par lesquels il a bien voulu le présenter et lui exprime également sa gratitude, ainsi qu'aux membres du Comité d'organisation de ces manifestations, d'avoir été choisi, parce qu'éducateur, pour parler de Jules Ferry et de son œuvre capitale.

A la vérité, il éprouve quelque gêne à glorifier l'école dont il est un des modestes serviteurs et craint de paraître défendre une cause qui est un peu la sienne.

Aussi veut-il oublier sa situation présente pour se rappeler seulement qu'il fut un des premiers élèves de l'école laïque à l'époque lointaine où Jules Ferry venait d'en déterminer les principes. Le peu de bien qu'il pourra en dire sera le témoignage de sa gratitude à l'égard de son illustre créateur et des vieux maîtres qui l'ont entouré de leur sollicitude et de leur dévouement.

M. Benoit trace ensuite, en un raccourci, l'histoire de l'école de Thaon, depuis sa création en 1835 jusqu'à nos jours. Il rappelle que, dans ce village, la France, pour l'importance du budget de l'instruction publique, ne tient que le 36^e rang sur 46 nations !

Mais un danger plus grave réside dans la crise du recrutement. Les jeunes gens s'écartent de l'enseignement qui ne leur donne pas ce qu'ils trouvent dans d'autres fonctions avec un bagage moindre et un travail moins ingrat.

Eux seuls, parmi les fonctionnaires, sont continuellement l'objet de la calomnie et de la malveillance. M. Benoit ne veut pas reprendre, sur ce sujet, tout ce qu'il a dit en réunion publique ou écrit dans la presse, mais il estime que les instituteurs ne font que se défendre lorsqu'ils relèvent ces attaques injustes.

Il s'arrête cependant à l'infâme accusation d'antipatriotisme qui était de bon ton avant la guerre et qu'on reprend de façon plus ou moins avouée. « Ce n'est pas sans raison, dit-il, que nous avons placé l'exposition des modestes œuvres de nos écoliers sous l'égide des huit maîtres de l'école qui

LA P DE LA GR

Le chiffre est le plus bas à l'exception de...

Londres, 7 juin. — Le chiffre du recensement de la Grande-Bretagne, le 26 avril, est de 20.809.087 habitants. Le chiffre de l'Angleterre est de 19.208.087 habitants, soit supérieur à celui de la France. Le chiffre de la France est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de l'Allemagne est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de l'Italie est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de l'Espagne est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Russie est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Chine est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de l'Inde est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de l'Amérique est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de l'Australie est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Zélande est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du Sud est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du Nord est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du West est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du East est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du South est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du North est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du West est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du East est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du South est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre. Le chiffre de la Nouvelle-Galles du North est de 19.208.087 habitants, soit inférieur à celui de l'Angleterre.

UN PER SE BLESSEN

13 juillet Cinquantenaire de l'école laïque Épinal

Le 13 juillet 1931, c'est le grand jour. Sont venus à Épinal : Mario Roustan, ministre de l'Instruction publique, Léon Bérard, Garde des Sceaux, Paul Painlevé, ancien président du Conseil et d'autres anciens ministres. Lors de l'inauguration du monument, devant le buste de Jules Ferry, placé sur la terrasse située devant l'entrée de l'école des filles, Léon Schwab retrace l'histoire de la Ligue d'Épinal ; les paroles du sénateur George lors de la distribution des prix de l'école de la Ligue spinalienne en 1874 : « La question d'avenir de la Patrie doit être liée à la question de l'instruction de la femme ; car la Patrie n'est ni à l'atelier, ni à l'armée, elle est au foyer domestique ; c'est là que se forme le citoyen, et il est souvent ce que le font sa mère, sa sœur, son épouse. »

EPINAL - Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles
Façade sur l'Avenue de la Gare



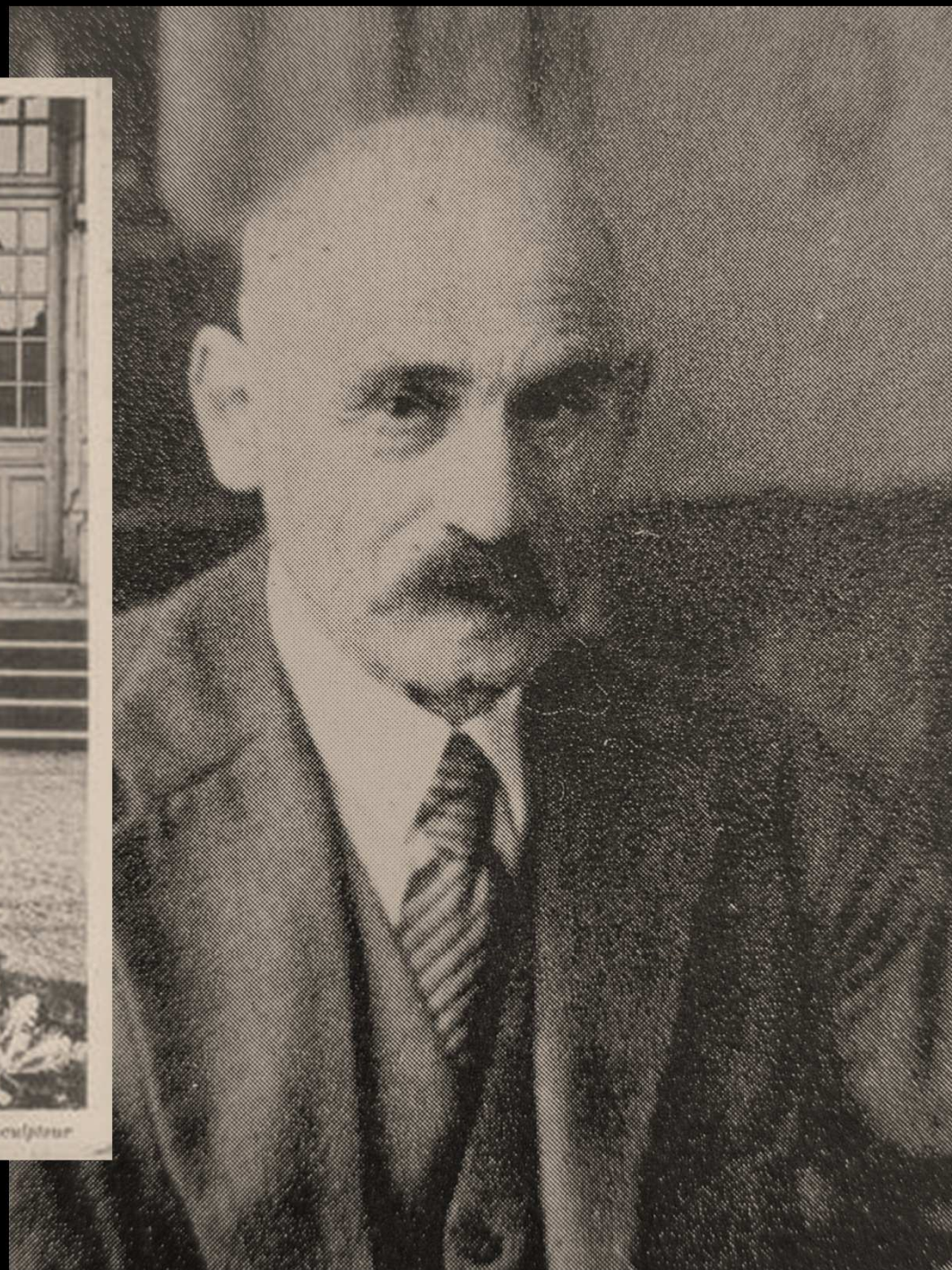
Phototypie Comblor - Macon

65. - ÉPINAL. - École Primaire Supérieure de Jeunes Filles
D. D.





▲ 30 EPINAL - Buste J. FERRY *Denis Puech, sculpteur*





Jules Ferry
Jules Ferry
Olivier Bouché
Carrara, 1874 - 1875, 1876
H
Paris
Musée de la Ville de Paris
Musée de la Ville de Paris

CHRONIQUE RÉGIONALE

UNE GRANDE MANIFESTATION LAIQUE A ÉPINAL

Devant près de mille instituteurs vosgiens M. Albert Bayet exalte l'œuvre laïque

Épinal, le 29 novembre. — La manifestation organisée par le bureau de la Fédération départementale des œuvres laïques avait attiré, dimanche, à Épinal, de nombreux instituteurs et institutrices venus de tous les coins du département.

Cette journée a consacré les efforts des membres du corps enseignant et a mis en relief l'œuvre accomplie dans les Vosges.



M. le professeur Albert BAYET (Photo N.Y.T.)

Après l'assemblée générale, M. Rimey présente à l'auditoire le professeur Albert Bayet, qui a été l'objet d'une ovation. Il expose son œuvre et son œuvre de coopération scolaire.

M. Marc Rucart préside le banquet de l'enseignement.

Après l'assemblée générale, M. Rimey présente à l'auditoire le professeur Albert Bayet, qui a été l'objet d'une ovation.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

M. Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

LENDI 30 NOVEMBRE 1936

Le professeur Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

Le professeur Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

Le professeur Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

Le professeur Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

Le professeur Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

Le professeur Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

Le professeur Albert Bayet, en déclinant, fait allusion à M. Rimey, qui, au cours de son voyage pour aller à Paris, a dû le remplacer, car il avait contracté la grippe.

CHRONIQUE RÉGIONALE
UNE GRANDE MANIFESTATION LAIQUE A ÉPINAL

Devant près de mille instituteurs vosgiens M. Albert Bayet exalte l'œuvre laïque

Épinal, le 29 novembre. — La manifestation organisée par le bureau de la Fédération départementale des œuvres laïques avait attiré, dimanche, à Épinal, de nombreux instituteurs et institutrices venus de tous les coins du département.

Cette journée a consacré les efforts des membres du corps enseignant et a mis en relief l'œuvre accomplie dans les Vosges.



M. le professeur Albert BAYET (Photo N.Y.T.)

Dès 9 heures, la grande salle du cinéma Palace s'emplit et c'est devant près de mille personnes que s'ouvre l'assemblée générale de la Fédération et des coopératives scolaires.

A la tribune prennent place MM. Rimey, inspecteur d'académie; Mauguin, inspecteur primaire; Bugnon, président de l'Office central de la coopération à l'école; Arnould, inspecteur primaire à Remiremont; Demangeon, ainsi que le professeur Albert Bayet, qui, par sa présence, et tout à l'heure, par sa conférence, prouve l'intérêt et la sympathie qu'il porte au corps enseignant.

Mais la science ne triomphait pas. A côté des hommes libres, les Romains, il y avait les esclaves, qui préparaient la révolution, et les barbares de l'extérieur, qui préparaient la guerre.

Le reproche souvent formulé : la science satisfait les aspirations de l'esprit, mais non celles du cœur; M. Albert Bayet, le réfute avec passion.

Le reproche souvent formulé : la science satisfait les aspirations de l'esprit, mais non celles du cœur; M. Albert Bayet, le réfute avec passion.

Le reproche souvent formulé : la science satisfait les aspirations de l'esprit, mais non celles du cœur; M. Albert Bayet, le réfute avec passion.

Le reproche souvent formulé : la science satisfait les aspirations de l'esprit, mais non celles du cœur; M. Albert Bayet, le réfute avec passion.

ont voulu témoigner leur sympathie à l'œuvre laïque. Il présente les excuses de MM. Elbel et Camille Picard qui, à leur grand regret, n'ont pu assister à ce banquet.

M. Rimey annonce que M. le ministre de l'éducation nationale va adresser sous peu une circulaire au corps enseignant dans laquelle il demandera de veiller avec vigilance et énergie sur les attaques éventuelles contre l'école publique.

S'adressant à M. Marc Rucart, l'orateur l'assure de toute l'affectueuse confiance et de la sympathie des instituteurs vosgiens.

M. Bertrand, au nom du comité des foyers des Ferry, à Saint-Dié, évoque les belles figures de ces deux grands défenseurs de l'école laïque : Jules et Abel Ferry. Il demande à tous de visiter l'œuvre de Mme Abel Ferry : la maison des Jeunes Laïques à Saint-Dié, œuvre des républicains, créée pour les républicains.

DISCOURS DE M. RUCART
Le garde des sceaux, député d'Épinal, débute en rendant hommage à M. Albert Bayet qu'il connaît de longue date et fait un vibrant éloge de l'œuvre accomplie par l'école laïque.

L'orateur poursuit en faisant un tour d'horizon politique.

Dans cette fête de l'enseignement, je ne vous parlerai de la loi sur la presse, dit-il, que pour rappeler qu'elle n'est qu'un des moyens d'atteindre un but commun, à savoir la nécessité de concilier la liberté d'expression des opinions avec le respect dû aux personnes.

L'école laïque a fait déjà beaucoup pour l'œuvre de tolérance, pour l'œuvre de compréhension mutuelle. C'est elle qui permet de réunir jusque dans le plus petit village de France tous les enfants du pays, quels que soient les sentiments particuliers des parents.

M. le garde des sceaux rend un hommage ému à la mémoire de son ami, M. Salengro, et rappelle la campagne de calomnies qui a précédé sa mort. Il fait appel à l'union des partis de gauche.

Il termine en levant son verre à la République et, ajoute-t-il, à la santé de Mme Paul Remy, du Val-d'Ajol, la doyenne laïque du département.

Une longue ovation salue la péroraison du ministre de la Justice.

REMISE DE MÉDAILLES D'ARGENT DE L'ENSEIGNEMENT
M. Rimey donne lecture de la liste des directeurs et directrices d'écoles à qui est décernée la médaille d'argent de l'enseignement.

A l'appel de leur nom, les nouveaux promus s'approchent de la table d'honneur.

M. Marc Rucart préside

Le Centenaire de Jules Ferry à Saint-Dié Avril 1932



Photo Gazette Vosgienne

AU PIED DE LA STATUE DE JULES FERRY. — De gauche à droite : MM. Marc Rucart prononçant son discours, Emile Bastien (au second plan), Gourdeau, Porterat, députés, et Gaston Colnat.

reconnaissance, toute notre gratitude. sciences, en séparant les droits parti-
« En lui disant que nous sommes culiers de la conscience, des lois géné-

M. le Président Steeg a célébré à St-Dié le Centenaire de Jules Ferry



Photo Gazette Vosgienne

Le cortège place Jules-Ferry. — Au premier plan : MM. Rucart, député ; le Président Steeg ; Emile Bastien ; Sainson, conseiller municipal. Au second plan, entre MM. le Président Steeg et Bastien, M. Paul Elbel.

La manifestation qu'organise chaque année la Société des Amis de Ju-

lit sur l'auditoire une impression profonde.

penser et de réagir au contact de l'expérience individuelle et collective.

« Un philosophe a écrit : « celui qui invente la charrue laboure invisible aux côtés du laboureur ». Il en est de même des penseurs, des hommes de vaillance intellectuelle et morale qui, dans la lutte où s'affrontent, à travers les siècles, l'esprit de domination et l'esprit de liberté ont posé les fondements de notre démocratie moderne. Eux aussi ils labourent à nos côtés, eux aussi continuent à nous éclairer et à nous guider de leur idéal lumineux et chaud.

« Lorsque nous regardons vers eux ce n'est pas nous immobiliser dans la contemplation inerte et stérile du passé, pour le vain plaisir de remuer des cendres glacées, c'est pour chercher pieusement dans ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont fait des enseignements qui nous permettent de mieux comprendre le présent, pour préparer plus efficacement l'avenir.

« C'est le glorieux privilège des êtres supérieurs qui n'ont rien voulu demander aux complaisances de l'heure qui passe de n'avoir rien à craindre de la versatilité du temps. Jules Ferry



Discours de Théodore Steeg

Se fondant sur des citations de Jules Ferry, il rappelle 1° qu'une société républicaine « suppose l'effort de tous et de chacun, une discipline volontaire, des essais, des tâtonnements, une résolution obstinée de progrès réfléchi » ; 2° que « pour une démocratie maîtresse de ses destinées, il y a plus et mieux que la satisfaction des besoins égoïstes » ; 3° qu'une « école indépendante de toute confession, de toutes caste, de tout parti, accueillante à tous les enfants du peuple qui fraternellement rapprochés sur les bancs de la classe, font l'apprentissage d'une fraternelle cité » est le fondement de la République ; 4° qu'une telle école a pour préoccupation essentielle d'assurer à la liberté ses conditions d'existence » ; 5° qu'en créant l'école laïque, Jules Ferry a voulu « favoriser l'éclosion d'une dignité morale plus haute et d'une valeur sociale plus sûre ».

que le font sa mère, sa sœur, son épouse. »

Théodore Steeg (Saint-Dié, avril 1932):

« [Jules Ferry] a cru et nous croyons qu'un pays peut se diriger lui-même sans arbitraire dictatorial, sans tyrannie dogmatique. Mais ignorer les dogmes, ce n'est pas les combattre ; ne pas enseigner telle ou telle croyance, ce n'est pas se dresser contre elle. La neutralité telle que l'entendait Jules Ferry, et telle que nous l'entendons, est l'expression de cette tolérance qui est un des traits les plus caractéristiques de la conscience moderne telle que l'école contribue à la former ; elle est la mise en œuvre de cette impartialité qui est notre devoir le plus haut à l'égard de la conscience et de l'intelligence de l'enfant, et c'est l'honneur de Jules Ferry de l'avoir introduite dans nos institutions scolaires. »

LES « FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DES VOSGES » (F.O.L.) 1933 – 1939

- **L'évolution de la Ligue dans les années
1920/1930**
- **La fondation de la F.O.L. Vosges : 7 juin 1933
d'Épinal**
- **1931/1932: le Cinquantenaire de l' « École
laïque » et la Centenaire de Jules Ferry (Épinal &
Saint-Dié)**
- **Les Grandes Journées laïques dans le contexte
politique des années 1930**



1846
1846

FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES OEUVRES LAIQUES DES VOSGES.

STATUTS.



ARTICLE 1.- Il est formé entre toutes les Sociétés Scolaires, post-scolaires et péri-scolaires du département, une organisation qui prend le titre de "FEDERATION DEPARTEMENTALE DES OEUVRES LAIQUES DES VOSGES". Cette organisation adhère à la Confédération nationale des Oeuvres Laiques de France (Ligue de l'Enseignement, 3 Rue Récamier, Paris).

ARTICLE 2.- La fédération a pour buts :

- 1°/ de grouper toutes les Sociétés du département qui se sont donné pour objet d'assurer la défense de l'Ecole laïque ainsi que le développement des oeuvres d'éducation à l'Ecole, au-delà de l'Ecole et en dehors de l'Ecole,
- 2°/ de provoquer la création de nouvelles oeuvres laïques dans les Communes du département,
- 3°/ de participer aux Congrès nationaux et de faire appliquer ensuite, dans le département, leurs décisions et directives.
- 4°/ de se mettre à la disposition des associations fédérées pour arbitrer, concilier les difficultés qui surgiraient, soit entre plusieurs sociétés, soit au sein de l'une d'elles,
- 5°/ de constituer au sein de la Fédération une union complète de tous les républicains, partisans résolus des principes de laïcité, en interdisant rigoureusement dans les associations fédérées toute tentative particulariste d'emprise politique, et en maintenant la cohésion républicaine "sur les seuls terrains de la défense et de la progression de l'Ecole laïque".

ARTICLE 3.- Les Sociétés adhérentes à la Fédération conservent leur autonomie et leur liberté complète de gestion intérieure. Par le fait de leur adhésion régulièrement acceptée, elles s'engagent, pour une année au minimum, à respecter les présents statuts.

ARTICLE 4.- Le Siège social de la Fédération est fixé à Epinal, Inspection Académique.

ARTICLE 5.- Toute Société apportant son adhésion à la Fédération devra adresser au Président une demande accompagnée

- 1°/ d'un exemplaire des statuts,
- 2°/ d'une déclaration d'adhésion aux statuts du groupement,
- 3°/ des noms, qualités et adresses de ses administrateurs. (La Fédération sera tenue au courant des changements)
- 4°/ d'un état indiquant le nombre de ses sociétaires (majeurs et mineurs).

Cette demande sera soumise au Conseil Fédéral, qui pourra faire procéder à une enquête.

Fédération départementale des Œuvres laïques des Vosges

Statuts – 7 juin 1933

« Grouper toutes les sociétés du département qui se sont donné pour objet d'assurer la défense de l'École laïque ainsi que le développement des œuvres d'éducation à l'École, au-delà de l'École

Provoquer la création de nouvelles œuvres laïques dans les communes du département ;

Participer aux Congrès nationaux et faire appliquer ensuite, dans le département, leurs décisions et directives ;

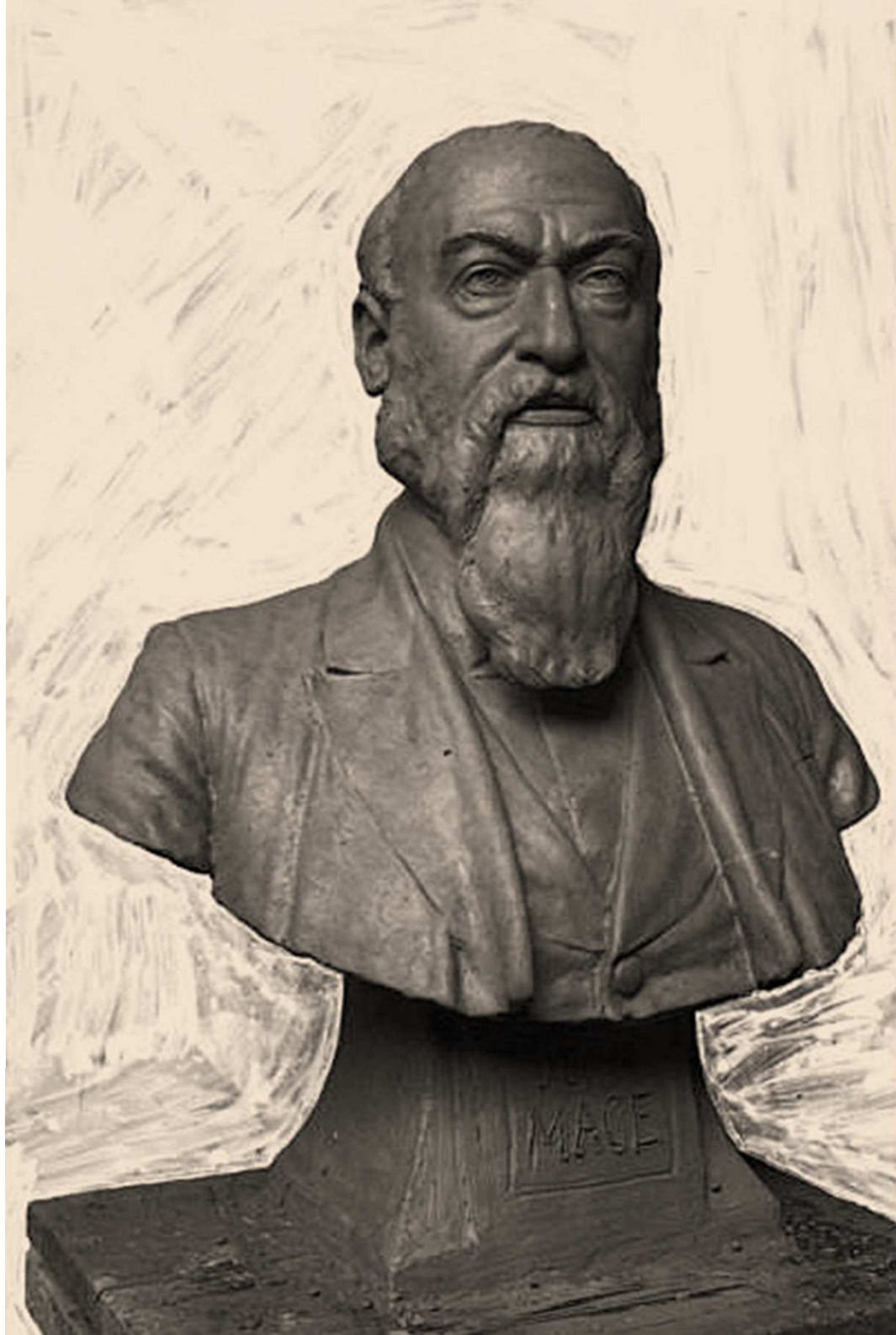
Se mettre à la disposition des associations fédérées pour arbitrer, concilier les difficultés qui surgiraient, soit entre plusieurs sociétés, soit au sein de l'une d'elles ;

Constituer au sein de la Fédération une union complète de tous les républicains, partisans résolus des principes de laïcité, en interdisant rigoureusement dans les associations fédérées toute tentative particulariste d'emprise politique, et en maintenant la cohésion républicaine « sur les seuls terrains de la défense et de la progression de l'École laïque. »

**La Ligue française de l'enseignement / Fédération des
Œuvres laïque
1933**

**67 Fédérations départementales affiliées
20.000 Sociétés
500.000 Membres majeurs
500.000 enfants et jeunes gens**

**Fédération départementale des Vosges
1933 : 3.000 Membres
1938: 10.000 Membres
1935: 57 Sociétés affiliées
1937: 113**



Jules Ferry
Jules Ferry
Dante PISCHÉ
1870-1871, Paris, France
1870
Plaster
Dipartimento di Storia e Società
Università degli Studi di Padova

CONCLUSIONS HIER – AUJOURD’HUI?

Premièrement : Nous avons vu que la Révolution française est considérée comme le point de départ, la matrice des grands principes que sont la liberté, la démocratie, la solidarité, idéaux qui ont inspiré, guidé, Jean Macé, Jules Ferry, la pensée et l’action de la Ligue de l’enseignement. Question : Que reste-t-il aujourd’hui de ces idéaux ?

Deuxièmement : L'histoire de la Ligue de l'enseignement a été, depuis 1866, l'histoire d'une lutte constante. Cette lutte, elle l'a menée contre un ennemi désigné par Léon Gambetta dans un discours prononcé à la Chambre, le 4 mai 1877. « Le cléricalisme, voilà l'ennemi », déclarait le tribun, citant son ami journaliste Alphonse Peyrat. Cet ennemi dénonçait, de son côté le « laïcisme ». Puissant, cet ennemi amena la Ligue à adopter une position défensive : le slogan devint « défense de la laïcité ». Question : Qu'en est-il aujourd'hui ? Le « cléricalisme », s'il existe encore, est-il toujours un adversaire à combattre ? Quels sont aujourd'hui les ennemis à combattre ? La stratégie consistant à se définir par rapport à un ennemi a-t-elle un avenir ? Peut-on parler d'une « laïcité positive » (Charles Kraemer) ? Dans l'affirmative, comment la définir ?

Ce qui peut signifier ?

- 1. Sortir du sortir du manichéisme: « parti noir » (Charles Merlin), cléricalisme, dogmatisme, obscurantisme, d'un côté; « œuvre du Diable, laïcisme, de l'autre?**
- 2. Renoncer aux accusations mutuelles de « sectarisme » et d' « intolérance ».**
- 3. Oublier les outrances que nous avons pu parfois observer durant notre récit, et qui, immanquablement, provoquent ce qu'on appelle aujourd'hui des tollés médiatiques.**
- 4. Réfléchir sans cesse à ce que peut être une « neutralité » véritable.**

Troisièmement : En lien avec cette question, la lutte contre le cléricalisme a sans doute contribué à fausser, dans l'opinion, la perception de la laïcité. La nécessité de faire un travail d'information et d'explication ne s'impose-t-elle pas ?

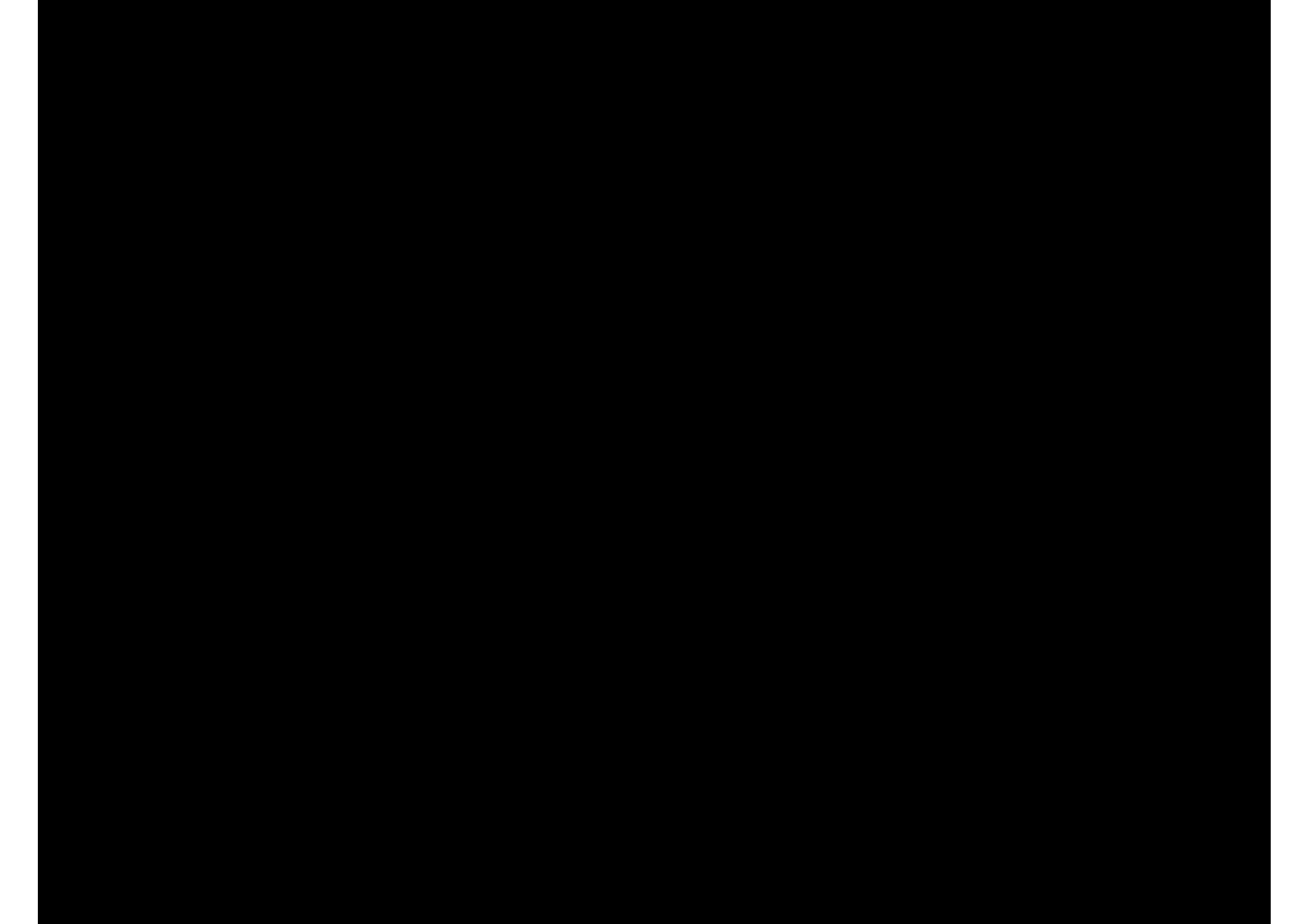
Quatrièmement : Le patriotisme a occupé une place importante, que l'historien ne peut occulter, dans la pensée et les œuvres créées par la Ligueurs ? Cette valeur est-elle toujours d'actualité ? Si tel est le cas, sous quelle forme ?

Cinquièmement : Nous avons pu observer au sein de la Ligue un lien constante entre le parti républicain puis, et surtout, avec le parti radical, radical-socialiste ; de façon générale, entre des élus et la Ligue. Question : N'y a-t-il pas là une contradiction fondamentale entre cet état de choses et l'affirmation sans cesse réitérée de la neutralité ?

Sixièmement : L'action de la Ligue n'a pu produire des fruits que grâce à la coopération avec un certain nombre d'associations ou organisations poursuivant les mêmes buts ; que grâce au bénévolat, au dévouement, à la générosité, de citoyennes et citoyens partageant les idéaux de la Ligue et soucieux de les voir triompher. En un mot grâce à la solidarité. L'engagement au nom de la laïcité a-t-il, aujourd'hui, conserver toute sa force ?

Septièmement : L'École laïque apparaît, dans le discours des ligueurs comme le pilier de la démocratie, comme l'axe autour duquel s'est organisée l'action des œuvres péri- et postcolaires notamment, encouragée et soutenue par des gouvernements. Nous avons constaté, d'une part, que, sans les enseignants, l'espoir de donner de l'ampleur au mouvement était vain ; mais aussi qu'il est considérable le nombre des citoyennes et citoyens non enseignants qui ont rendu de grands service à la cause. N'est-il pas nécessaire de rappeler, en s'appuyant entre autres sur l'histoire, que les Œuvres laïques ne sont pas le seul fait d'enseignants ?

Huitièmement : Les femmes pourraient, à elles seules, constituer un thème de réflexion dans l'histoire de la Ligue de l'enseignement avant 1939. Les discours que nous avons lus faisaient d'elles plutôt un instrument de l'action des ligueurs ; Madame Schwab a parfaitement résumé la situation en 1938. Les choses ont certes évolué. Mais une question mérite d'être posée : Peut-on dire que les femmes ont aujourd'hui un rôle plus spécifique à jouer dès lorsqu'il s'agit de réaliser les idéaux de la République ?



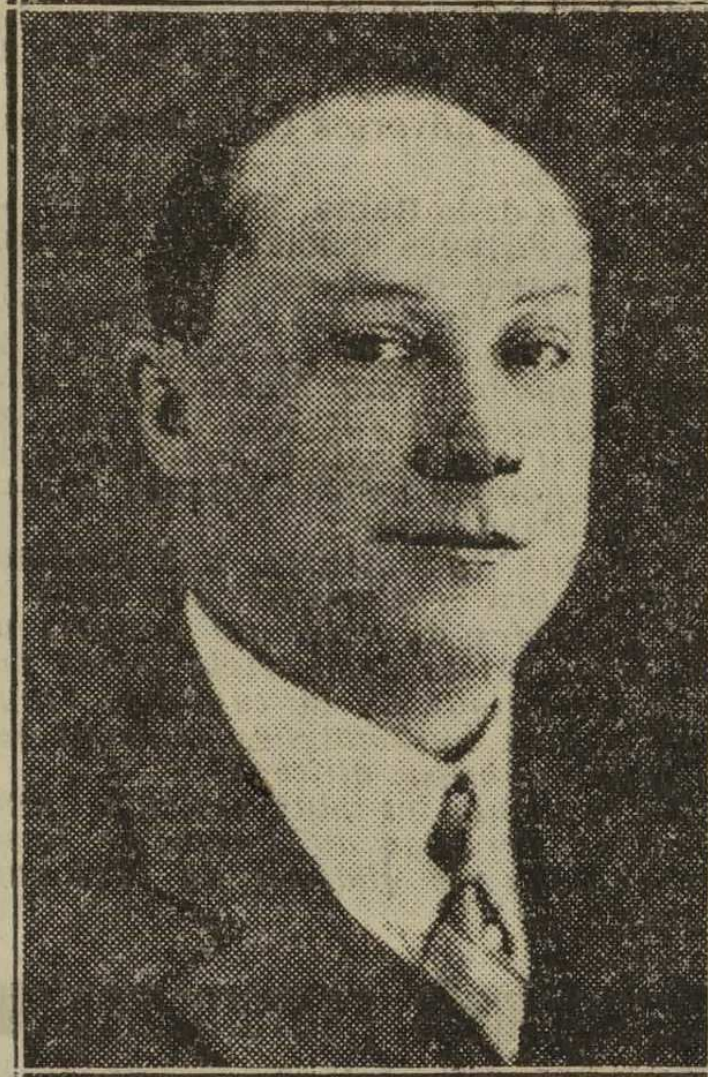


MARC RUCART.

M. Marc Rucart préside le banquet de l'enseignement

A midi trente, un banquet de près de quatre cents couverts était servi dans les salles de l'hôtel Moderne.

Noté à la table d'honneur, M. Marc Rucart, ministre de la justice, qui,



M. Marc RUCART (Photo N.Y.T.)